

Compte rendu de la séance du 10 juillet 2020

Président :
Bernard RATEAU

Secrétaire(s) de la séance:
Jennifer DOERLER

Présents :
Monsieur Bernard RATEAU, Madame Adeline COIGNUS, Monsieur Ghislain GALLAND, Madame Carole JACQUOT, Madame Jennifer DOERLER, Monsieur Christophe GUERY, Monsieur Christophe NOIROT, Monsieur Gaël THIRION, Madame Corinne VALENTIN, Madame Audrey MOUGENOT, Madame Marie BARBARISI

Excusés :

Absents :

Représentés :

Ordre du jour:

1. Projet Citystade
2. Achat abris bus
3. Informations diverses
5. Questions diverses

Délibérations du conseil:

Attribution des subventions communales (DE 2020 035)

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de fixer le montant des subventions communales à verser pour 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention,

DECIDE d'attribuer et de verser les subventions suivantes :

Clique de RAON L'ETAPE	60.00€
Amicale des Sapeurs-Pompiers THIAVILLE	100.00€
Coopérative école de THIAVILLE	150.00€
Divers	650.00€

Montant total de 960.00€

DONNE pouvoir au Maire pour signer les documents relatifs à ce sujet.

Fait et délibéré à LACHAPELLE le 10 juillet 2020

Achat d'un abris bus (DE 2020 036)

Le Maire soumet à l'assemblée délibérante le choix entre 14 abris bus de la société ABC collectivité :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention, retient le modèle abris design bois galbé référence : ABR0197 au tarif de 3 215.14 € HT et la corbeille ronde pin traité avec seau 60 litres référence : HYG0805 au tarif de 314.88 € HT.

Fait et délibéré à LACHAPELLE le 10 juillet 2020

Projet City Stade (DE 2020 037)

La commune de Lachapelle, dans le cadre de ses compétences, porte un projet d'aménagement d'une aire multisports de type city-stade.

Pour le financement de ce projet, la Commune de Lachapelle sollicitera des subventions auprès de l'Agence Nationale de Sport et la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR), de la Région Grand-Est et du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention,

APPROUVE l'aménagement d'une aire multisports de type city-stade,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter l'aide financière de l'Agence Nationale du Sport, de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux, de la Région Grand-Est et du Conseil Départementale de Meurthe-et-Moselle, au taux maximum,

CERTIFIE que le financement de ce projet est inscrit au budget communal 2020,

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents afférents à cette opération, et aux différentes demandes de subventions le concernant.

Fait et délibéré à LACHAPELLE le 10 juillet 2020

Remboursement facture d'eau (DE 2020 038)

Le Maire informe l'Assemblée qu'une erreur de relevé du compteur d'eau sont produites et qu'il convient de rembourser Madame Estelle Michel comme suit :

- budget eau article 7011 pour un montant de 117.00 euros
- budget eau article 701241 pour un montant de 31.50 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention,

DECIDE le remboursement de 148.50 € à Madame Estelle Michel.

Fait et délibéré à LACHAPELLE, le 10 juillet 2020